



Wallonie

Ville de Charleroi

N/REF : CPURB/2019/0340

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur El Hassan AMRI Rue de l'Agasse 16 à 6044 Roux a introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Rue de l'Agasse 16 à 6044 Roux et cadastré 19 B 533 P.

Le projet est de type : régularisation de la construction d'un volume secondaire, d'un auvent et placement d'un crépi de ton gris anthracite en façade avant et crépi blanc en façade arrière et pignon, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart au schéma d'orientation local référencé 52011-PCA-0061-01, approuvé le 23/04/1968, pour les motifs suivants :

- Construction d'un volume secondaire sur trois niveaux au lieu d'un niveau unique ;
- Occupation de la largeur totale du volume principal au lieu de 6/10 ;
- Usage d'un même matériau pour les façades du volume principal et secondaire mais de teinte différente au lieu d'être similaire ;
- Hauteur de pièce entre parquet et plafond inférieure à 2,50m ;
- Construction d'un auvent couvert de tôles ondulées en zone de cours et jardins où ce type d'extension n'est pas permis.

Caractéristiques des constructions à régulariser : volume secondaire : 5,59m sur 3,75m et hauteur totale de 9,90m ; auvent : 7,32m (largeur maximale) sur 4,77m (profondeur maximale) et hauteur maximale de 4,40m.

L'annonce de projet se déroule du 02/05/2019 au 22/05/2019.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 107Bis** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

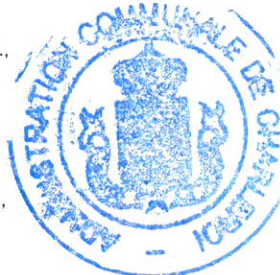
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Hublet Stéphane,
Téléphone : (tél. : 071/86.40.09), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08/05/2019 au 22/05/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 23/04/2019

Le Directeur général f.f.,
Par délégation



(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général

Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Laurence LECLERCQ
9ème Echevin

CONTACT

Hublet Stéphane
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63